

Le vingt huit du mois de novembre de l'an mil sept cent dix huit
 ont été, deux enfans jumeaux Et le même jour, furent
 baptisés par moi prêtre soussigné Marie alexandrine, Et Marie
 françoise tambin fille Legitimes de Jacques Theodore, Charpentier
 de son stile, Et de Marie françoise Simonin, le parain de Marie
 alexandrine a été Jean Charles piobon jeune homme a
 marier de cette paroisse Et la marraine a été Marie Jeanne
 Simonin tante a la baptisée, jeune fille demeurante a
 Saint Omer, le parain de Marie françoise a été Jacques
 françois alexandre tambin jeune homme a marier de cette
 paroisse Et la marraine a été Marie françoise Charlotte Delannoy
 jeune fille a marier, lesquels ont signé, Et avec moi le même
 jour, moi Et au que dessus de ceut marque ordinaire moi
 Jean Charles piobon Et Marie françoise Charlotte Delannoy ont
 fait leur marque ordinaire ayant déclaré, ne savoir rien
 sur Jacques françois alexandre tambin Et Marie Jeanne
 Simonin ont signé, Et avec moi ayant déclaré, savoir
 rien de ce tout interpellé, le pere a aussi signé Et aussi
 Marie + De Jean Charles piobon
 Marie Jeanne Simonin

Jacques françois alexandre tambin
 Marie + De Marie françoise Charlotte Delannoy
 Jacques Theodore tambin

le premier né de ces deux enfans Et Marie françoise

L. C. Duvalle Vicaire de St. Omer

B.1770.11.28

Le vingt huit du mois de novembre de l'an mil sept cent soixant dix sont nées deux enfans jumeaux et le meme jours furent baptizés par moi pretre soussigné marie alexandrine, et marie françoise lambin filles legitimes de jacque theodore , charpentier de son stile , et de marie françoise limoisin , le parain de marie alexandrine a été jean charles pichon jeun homme a marier de cette paroisse , et la maraine a été marie jeanne limoisin tente a la baptizée , jeune fille demeurante a saint omer , le parain de marie françoise a été jacque françois alexandre lambin jeun homme a marier de cette paroisse et la maraine a été marie françoise charlotte delanoy jeune fille a marier lesquels ont signés cet avec moi le meme jours mois et an que dessus de leur marque ordinaire mais jean charles pichon et marie françoise charlotte delannoye ont faits leur marque ordinaire ayant declarés ne scavoir ecrire mais jacque françois alexandre lambin et marie jeanne limoisin ont signés cet avec moi ayant declarés scavoir ecrire de ce tous interpellés le pere a aussi signé cet aussi interpellé

marque + de jean charles pichon

marie jeanne limoisin

jacque françois alexandre lambin

marque + de marie françoise charlotte Delannoy

jacque theodore lambin

le premier née de ces deux enfans est marie françoise

L :A : Denielle vicair de wizernes